



Développement des espaces naturels et économiques Taï et Comoé PROFIAB II

Côte d'Ivoire

Contexte

Malgré la stabilisation en cours, les effets des années de conflit sur l'agriculture et la protection des ressources naturelles de Côte d'Ivoire se font encore sentir. Pendant la crise les productions agricoles sont retombées à des niveaux minimum dans certaines régions, les paysans ayant difficilement accès aux intrants et aux marchés. Beaucoup d'aires protégées et de forêts classées ont été fortement impactées par des exploitations illégales de leurs ressources, mais aussi par le braconnage et l'orpaillage. Les deux plus grandes aires protégées sont le Parc national de Taï, la plus grande forêt tropicale humide sous protection d'Afrique de l'Ouest, au sud-ouest et le Parc national de la Comoé au nord du pays. Elles ont toutes les deux le titre de Réserveur de biosphère et de patrimoine mondial de l'UNESCO. Les parcs contribuent à la stabilisation du climat et sont dès lors essentiels pour les productions agricoles locales et l'économie du pays.

Le Parc national de Taï fait face à une pression considérable: dans son environnement environ 20% de la production mondiale de cacao est cultivée ainsi que de l'huile de palme et d'autres cultures. Autour du Parc national de la Comoé, la culture de la noix de cajou et l'élevage bovin jouent un rôle très important. Dans les deux espaces économiques vivent une majorité de la population en-dessous du seuil de pauvreté. Les raisons de cela sont, entre autre, des méthodes de production agricoles inadaptées, des droits fonciers non sécurisés et différentes exigences d'utilisation de la population riveraine. Le potentiel économique des chaînes de valeur ajoutées agricoles (CVA) est loin d'être exploité. Les productions agricoles issues des espaces autour des parcs ont une grande importance pour les exportations du pays. De très bas rendements induisent de très bas revenus et, donc, la situation de pauvreté constatée. Une agriculture extensive, la pénurie de terres et de petits revenus, combinés à une protection insuffisante des parcs, entraînent une pression considérable et l'exploitation illégale de leurs ressources naturelles.



Les Parcs nationaux Taï et Comoé et les zones d'intervention

Objectif

Le programme PROFIAB II, exécuté au nom du BMZ, a pour objectif d'appuyer les populations rurales dans l'utilisation des potentialités économiques des ressources naturelles disponibles afin d'augmenter de manière significative leurs revenus issus de l'agriculture, tout en visant plus particulièrement la durabilité écologique, dans un contexte d'amélioration des conditions de conservation de la biodiversité dans les aires protégées.

Le programme, d'une durée de trois ans (2016-2019) et avec un budget total de 14,5 million d'euros, appuie autant les populations rurales que les acteurs des chaînes de valeur ajoutées sélectionnées dans les espaces des deux parcs Taï et Comoé, ainsi que les structures étatiques, les organisations de producteurs et les interprofessions.

Le PROFIAB II est la suite du projet précédent PROFIAB I qui s'est déroulé de 2013 à 2016 dans le cadre du programme de coopération au développement PRODEMIR (Programme de Développement Economique en Milieu Rural) qui a débuté en 2010.

Approche

Le programme contribue à relever deux défis centraux du pays; premièrement l'accroissement durable de la productivité agricole avec une amélioration subséquente des conditions de vie d'une grande partie de la population et, de l'autre, le maintien de la biodiversité.

Le programme se concentre sur les deux pôles d'intervention suivants:

- augmentation des revenus des populations dans l'environnement des parcs au travers, notamment, d'une plus grande valeur ajoutée des productions agricoles.
- gestion durable et protection des deux parcs ainsi que des ressources naturelles de leur environnement.

Une attention particulière est mise sur l'introduction de pratiques agricoles durables et respectueuses de la biodiversité. Une plus grande efficacité sera atteinte par l'intégration des structures étatiques et du secteur privé. Ici le programme met l'accent sur des partenariats public-privé dans les chaînes de valeur ajoutées sélectionnées. Les services de conseil et les investissements profitent également aux hommes et aux femmes.

Dans le secteur agricole, le projet renforce les capacités à différents niveaux. Au niveau micro, les entreprises agricoles comme les sociétés agroindustrielles commerciales et transformatrices seront appuyées, pour développer des modèles de commerce équitable, augmenter les revenus des producteurs et productrices et pour assurer un accès durable aux ressources naturelles ainsi qu'aux moyens de production. Les décideurs politiques et relais d'information du niveau meso (Organisations de producteurs, prestataires de services, structures étatiques décentralisées, les interprofessions et groupes d'intérêt) et macro (les services publiques de régulation et les ministères) seront appuyés pour mieux remplir leur mandat.

Les agents de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves en Côte d'Ivoire (OIPR) et les gestionnaires des parcs seront encouragés à renforcer leurs capacités et à prendre en considération les besoins des populations locales dans l'environnement des parcs. Beaucoup d'importance est mise à l'intégration des structures étatiques décentralisées, des organisations non gouvernementales, des interprofessions et du secteur privé dans le développement des concepts de protection et de valorisation des deux parcs. Cette

gestion efficace des parcs doit permettre la reconnaissance des deux aires protégées par les organisations internationales.

Résultats

Malgré une pression croissante sur ses ressources, le management du Parc national de Taï a pu maintenir le statut d'héritage mondial de la nature à l'aide de ses partenaires, dont la GIZ. Le parc compte aujourd'hui parmi les forêts tropicales humides les mieux préservées d'Afrique de l'Ouest. Près de 5.000ha de surfaces illégalement conquises par l'agriculture ont pu être récupérées, le plan de gestion du parc a été en grande partie mis en œuvre et l'infrastructure



Cobe de Buffon au Parc national de Comoé

ainsi que l'équipement du personnel ont été sensiblement améliorés.

Dans le cadre de l'appui aux chaînes de valeur ajoutée, du matériel de vulgarisation d'une agriculture durable et adaptée à l'environnement a été développé et les structures intermédiaires (services étatiques de vulgarisation, les coopératives, les prestataires de services privés, les interprofessions) ont été appuyés dans l'amélioration de leur services. Dans l'espace Taï ainsi qu'au nord du pays un groupe-cible d'environ 45.000 familles d'agriculteurs était atteint.

Grâce à l'intégration et la qualification des partenaires étatiques, privés et de la société civile ainsi que grâce à la coopération avec l'industrie de transformation et les commerçants, de meilleures conditions étaient créées pour la diffusion des méthodes efficaces de production, de transformation et de commercialisation permettant une amélioration des revenus.

Deutsche Gesellschaft für
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
GIZ Bureau Abidjan
01 BP 7172 Abidjan 01
Côte d'Ivoire

T + 225 22434392
F + 225 22434395
M giz-cote-ivoire@giz.de

www.giz.de

Octobre 2017